des pratiques langagières, l'auteur s'est livrée à un travail d'enquête portant sur l'enseignement de l'arabe littéraire aux adultes (p. 358 et suivantes, enquête auprès de l'Entreprise nationale de sidérurgie). Elle analyse également les données relatives à l'arabisation des enseignants du Supérieur.

Mais plus qu'à un constat ou à une mise en perspective, c'est à une problématisation de la question de l'arabisation, fondée sur une réflexion sociolinguistique et didactique réelles que l'auteur nous convie. C'est là, au-delà de telle remarque de détail, un livre important.

Joseph DICHY
Université Lumière — Lyon 2

Le Dictionnaire COLIN d'arabe dialectal marocain, sous la direction de Zakia IRAQUI SINACEUR. Institut d'études et de recherches pour l'arabisation (Rabat), en collaboration avec le CNRS (Paris). Éditions Al-Manahil, ministère des Affaires culturelles [Rabat], 1993, volumes 4 à 8, p. 767-2107.

On peut dire que le *Dictionnaire COLIN d'arabe dialectal marocain*, tout à la fois œuvre d'un homme seul (G.S. Colin — avec ses informateurs —) et production de deux équipes de recherche associées (DSL du IERA et CLLAS du CNRS), aura été un travail de longue haleine. Nous avons déjà évoqué, lors d'un précédent compte rendu portant sur les trois premiers volumes [20], les conditions dans lesquelles s'est faite l'élaboration du dictionnaire. Mais cette fois c'est l'achèvement de toute la publication — de ses huit volumes — que nous souhaitons annoncer tout en soulignant que, du point de vue éditorial, la prédiction de David Cohen s'est totalement réalisée. Dans sa préface au premier volume, il écrivait en effet : « Maintenant le train est sur les rails, il roulera plus vite, on peut s'attendre à voir le rythme nettement s'accélérer ».

Puisque l'entreprise de publication a pu être menée à son terme en un temps relativement bref — quatre ans maximum, trois ans plus vraisemblablement (1993 est la date du dépôt légal, la seule figurant sur les quatre derniers volumes) —, il nous reste à espérer, pour le dictionnaire lui-même, pour tous ceux qui ont participé à un degré ou à un autre à cette grande et belle entreprise, mais plus encore sans doute pour ses nombreux lecteurs potentiels, que le dictionnaire trouve des conditions de diffusion satisfaisantes et qu'on puisse l'acquérir aussi bien au Maroc qu'à l'étranger (ce qui ne semble guère le cas malheureusement pour le moment). Dans la mesure où bien peu de personnes ont eu jusqu'à présent la possibilité de se faire une idée *de visu* de ce dictionnaire, nous nous proposons d'évoquer dans ce compte rendu des aspects non abordés dans le précédent. Nous commencerons par quelques considérations statistiques.

20. Cf. *Bulletin critique* n° 13, 1997, p. 23-27.

BCAI 15 (1999) Z. Iraqui Sinaceur (dir.): Le Dictionnaire Colin d'arabe dialectal marocain, recensé par C. Taine-Cheikh
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

La partie proprement lexicographique du dictionnaire compte 2107 pages. D'après notre estimation, le nombre des entrées est d'environ 20 000. Voici, par ordre décroissant, la fréquence probable des lettres de l'alphabet comme 1re consonne radicale (en fonction du nombre de pages occupé par chaque lettre dans le dictionnaire) : *ʿ, š, ḥ, s, q, b, r, f, n, d, ḫ, k, z, ṭ, m* [et] *ṣ, w, ž* [et] *t, ġ, h, l, g, ', ḍ, y*. En arabe classique (désormais AC), des travaux ont été faits sur le pourcentage des consonnes, d'une part dans les racines et d'autre part dans les mots (communication personnelle de S. Ghazali). À chaque fois le classement des consonnes diffère puisque les consonnes les plus fréquentes dans les mots (*n, l, t, y, ', m, r, w*...) ne sont que partiellement celles qui sont les plus fréquentes dans les racines (*r, m, n, l, b, ʿ*...) — les affixes étant bien sûr les grands responsables de cette différence.

Une estimation, d'après le *Dictionnaire arabe-français* de Kazimirski, de la fréquence des consonnes comme 1re radicale donne encore un autre classement possible. Comparé aux résultats obtenus pour l'arabe marocain (désormais AM), ce dernier présente de grandes similitudes. On retrouve par exemple le *ʿayn* comme 1re radicale la plus fréquente, avec un pourcentage même plus important en AC (280 p., soit 9,24 %) qu'en AM (146 p., soit 6,92 %). Pour les autres lettres, les pourcentages sont souvent proches (*q* : 5,69 % en AM contre 6,33 en AC; *ḥ* : 6,22 % en AM contre 5,44 % en AC; *ṣ* : 3,27 % en AM contre 3,00 % en AC; *f* : 4,65 % en AM contre 4,22 % en AC).

Dans quelques cas cependant les écarts pourraient être significatifs et confirmer des tendances constatées pour le dialecte arabe *ḥassāniyya* de Mauritanie, à savoir une fréquence plus importante qu'attendu pour le *b* (5,31 % en AM contre 3,66 % en AC), le *z* (3,51 % en AM contre 2,24 % en AC) et le *š* (6,88 % en AM contre 4,02 % en AC) et une fréquence moindre, à l'inverse, pour le *s* (5,89 % en AM contre 7,98 % en AC), le *m* (3,27 % en AM contre 4,09 % en AC) et le *n* (4,6 % en AM contre 6,63 % en AC), voire — ce qui ne nous avait pas frappé en *ḥassāniyya* —, pour le *r* (4,94 % en AM contre 5,7 % en AC), le *h* (2,18 % en AM contre 3,07 % en AC) et le *w* (3,2 % en AM contre 4,91 % en AC).

Les augmentations de fréquence (de *z, š, b*, ...) pourraient trouver une explication plausible du côté des emprunts au berbère. Dans le cas spécifique du *b*, on aurait pu penser également à la productivité des composés en *bū-* (litt. : « père de »), mais il faut préciser que le classement de ces lexèmes, fréquents dans de nombreux domaines sémantiques (maladie, zoologie, botanique...) se fait généralement à la consonne qui suit. Ex. : *bū-səkri* « variété de datte... » et *bū-sekka* « naja » (sous *s*), *bū-šḫar* « morve (maladie des équides) » (sous *š*). *bū-həzhāz* « maladie caractérisée par un tremblement nerveux des mains » et *bū-hərrūz* « 1. Guignon... 2. [*Rbt*] Rhumatisme articulaire. 3. Couscous préparé avec la tête du mouton égorgé à l'Aïd el-Kebir. » (sous *h*).

Ces différences statistiques sont peut-être largement fortuites, mais il est clair que chaque variété dialectale a des pans entiers du lexique qui lui sont propres et que, pour étudier les voies de la création lexicale, toute notation quelque peu factuelle peut être digne de considération. C'est dans cet ordre d'idée que l'on soulignera la fréquence des quadrilitères et que l'on prendra pour exemple le cas de la page 1996, assez parlant à lui seul puisqu'il n'en compte pas moins de six : *hərnəṭ* « braire... », *thərnəf* « devenir vieille et décharnée (pour une bête de boucherie) »

BCAI 15 (1999) Z. Iraqui Sinaceur (dir.): Le Dictionnaire Colin d'arabe dialectal marocain, recensé par C. Taine-Cheikh
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

— avec sa variante *hərṛnəq* —, *hərnən* « gronder en montrant les dents avant d'aboyer (chien)... », *hərhər* « distraire... », *haṛhaṛ* « 1. Bruire (rivière à courant rapide...)... ». Je pense qu'une telle accumulation peut montrer combien une étude des seuls quadrilitères du dictionnaire trouverait là matière à réflexion.

Dans notre recherche de données quantifiables, nous avons voulu savoir quelles étaient les entrées qui avaient donné lieu aux plus longs développements. Ayant fixé la limite minimum à une demi-page de texte, nous avons obtenu une sélection de 198 entrées. Elles se répartissent ainsi : 106 verbes (une seule 3e forme, une seule 5e forme, mais quelques 2e formes pour limiter la domination absolue des 1re formes); 68 noms; 14 prépositions-conjonctions; 7 pronoms et 3 adjectifs.

Parmi les 18 entrées d'une page et demie minimum, on notera que 5 noms sur 8 ont un rapport direct avec le corps et lorsqu'on considère l'entrée *ṛāṣ* (la plus longue des noms : 3 pages), on se rend compte que cela tient bien sûr aux nombreux emplois (notamment métonymiques et métaphoriques) que ce lexème peut avoir. Les verbes figurant dans cette liste réduite sont principalement des verbes de mouvement (*ža* « 1. Venir... », *ḫrəž* « 1. Sortir... », *ṭlaʿ* « 1. Monter... », *rfəd* « 1. Soulever... »). Ni eux, ni les deux autres verbes (*ʿməl* « 1. Faire (au sens le plus général)... » et *ʿṭa* « 1. Donner... ») ne constituent une surprise.

En fait, dans ces 18 unités, et plus encore dans le groupe des 4 entrées les plus longues du dictionnaire où figure, outre *ṛāṣ* et les prépositions *b* et *ʿlā*, le verbe *ḍṛəb*, cette dernière entrée fait figure d'exception. C'est en effet le seul cas où un lexème aux multiples emplois apparaît aussi de prime abord comme une forme relativement spécifique au marocain. Cela s'explique par le fait que *ḍṛəb* se présente comme « *le verbe à tout faire* » (p. 1114), même si son premier sens reste celui qu'on attend (« 1. Frapper... »). Il y a donc bien un certain rapport entre la longueur des articles et la fréquence et / ou l'importance que l'unité lexicale peut avoir en arabe marocain. C'est peut-être moins vrai dans le cas des unités grammaticales (on ne peut pas dire, par exemple, que la particule *ka* donne lieu à de grands développements), mais on peut sans doute se faire une idée précise et concrète de la syntaxe du parler grâce aux très nombreuses expressions présentes dans le dictionnaire.

Nous venons d'écrire « parler » au singulier et nous avons en cela le sentiment de respecter l'impression globale communiquée par le dictionnaire. Il existe en effet un bon nombre de notations qui rendent compte des réalisations divergentes en fonction des localités. Par exemple, tels mots réalisés avec *ṛ* (*fəkṛōn* « tortue » p. 1483) ou *s* (*səqsāqa* « merle noir... » p. 1078) à Marrakech, le sont avec *r* (*fəkrūn*) ou *ṣ* (*ṣəqṣāqa*) à Fès. On peut même ajouter que cette différenciation — plus fréquente sans doute entre ces deux villes que, respectivement, entre Fès et Tanger ou Marrakech et Rabat —, est soulignée par des dissimilations / assimilations des chuintantes et des sifflantes de tendances différentes (cf. *šəmmāša* « vitrail » à Fès mais *šəmmāsīya* à Rabat, p. 987; *nəžž* pour *nsəž* « tisser » à Marrakech et chez les femmes d'origine rurale vivant à Rabat, p. 1901). Il n'en reste pas moins que cette variation semble très limitée et n'infirme nullement l'appellation globale et unifiante d'« arabe marocain ».

Cependant, par ailleurs, il est bon de noter que, quelle que soit la vocation de cet arabe des villes à s'étendre et à devenir « le marocain », il apparaît d'abord, sous la forme transmise

BCAI 15 (1999) Z. Iraqui Sinaceur (dir.): Le Dictionnaire Colin d'arabe dialectal marocain, recensé par C. Taine-Cheikh
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

par le *Dictionnaire COLIN*, comme caractéristique d'une civilisation typiquement urbaine. Lorsqu'on est habitué au vocabulaire des bédouins véhiculé par un dialecte comme celui de Mauritanie, on ne peut qu'être sensible à la variété des champs sémantiques prépondérants, d'un dialecte arabe à un autre. Ici, il s'agit bien d'un lexique collecté en ville et les spécificités de la culture citadine se retrouvent notamment dans les lexiques de l'habillement, de la cuisine, de l'architecture, de l'artisanat et, dans une moindre mesure, dans celui des rapports sociaux, des comportements individuels et des événements culturels. Ce n'est pas un hasard si *nzāha* (p. 1899) a pris le sens particulier de « partie de plaisir à la campagne, dans un verger...; ». Ce n'en est pas nécessairement un non plus quand la réalisation *g* du *qāf* se trouve être signalée : souvent il s'agit d'une des rares incursions dans un vocabulaire plus spécifiquement nomade (ou d'origine nomade). Ainsi *ṭrəg* « 1. [rural] Suivre. 2. Pourchasser une femelle... », p. 1172 ou encore *dəgg* « 1. Planter (piquet), enfoncer (clou), monter (tente), établir son campement. 2. Marteler, ciseler de l'argent,...; voir aussi *dəqq*. 3. [*Béd.*] Planter un poignard dans... », p. 546. C'est dire combien, d'un point de vue sémantique ou sociolinguistique, il y a, là aussi, matière à questionnement et à comparaison.

Catherine TAINE-CHEIKH
(CNRS-DDL, Lyon)

A Reader of Classical Arabic Literature. Annoté et édité par S.A. Bonebakker et M. Fishbein. Cafoscarina [Quaderni di Studi Arabi. Studi e testi, 1], 1995, 233 p.

Cet ouvrage reprend, en grande partie, les notes de cours de S. A. Bonebakker (à l'université de Californie, Los Angeles et au Palazzo Capello, Venise) auxquelles M. Fishbein a apporté des corrections et des additions. Il s'agit d'un recueil de dix-neuf textes arabes classiques [21] : seize en prose et les trois derniers, en vers. Les auteurs retenus sont : Abū Ṭāhir al-Silafī (2 textes), Ibn al-Qifṭī (3), al-Muʿāfā l-Nahrawānī (2), al-Ḏahabī (2), al-Tanūḫī (1), Ġars al-Niʿma b. Hilāl al-Ṣābī (3), al-Bakrī (1), al-Iṣfahānī (1), Ibn Ǧubayr (1), Ibn Qanbar (1 poème), Bahā' al-Dīn Zuhayr (1), et Ibn al-Ḥalāwī (1). En plus de deux bibliographies, l'une consacrée aux principaux dictionnaires bilingues, l'autre aux grammaires orientalistes de l'arabe [22], chaque texte est précédé par une brève notice présentant l'auteur [23] et l'ouvrage d'où

21. Le terme « literature » qui figure dans le titre de l'ouvrage est à prendre au sens large.
22. On remarquera qu'aucune référence n'est faite aux dictionnaires ou aux grammaires arabes.
23. Les informations proviennent de l'*Encyclopédie de l'Islam*, de F. Sezgin et de C. Brockelmann, essentiellement.

BCAI 15 (1999) Z. Iraqui Sinaceur (dir.): Le Dictionnaire Colin d'arabe dialectal marocain, recensé par C. Taine-Cheikh
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net